COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Cahors lauréate des Trophées de la participation et de la concertation 2022.

Le jeudi 8 décembre 2022, les lauréats des Trophées de la participation et de la concertation ont été dévoilés à Grenoble (Isère), à l'occasion de la conférence internationale de la démocratie participative.

Parmi les projets ayant retenu l'attention du jury figure celui de la Ville de Cahors, qui obtient trois étoiles au titre de la commission extra-municipale du temps long et de l'appel à projets citoyens.

La Ville de Cahors se hisse dans le classement national aux côtés de collectivités telles que la Ville de Paris, la Ville de Lyon, Brest Métropole, la Région Grand Est, la Ville de Périgueux et la Ville de Marmande.

Depuis 2016, le *think tank* Décider ensemble, en partenariat avec la Gazette des communes, récompense et valorise les démarches participatives innovantes mises en place par des associations, des collectifs citoyens, des collectivités, des administrations ou des entreprises à travers les Trophées de la participation et de la concertation.

Le jury, présidé par Chantal JOUANNO, présidente de la Commission nationale du débat public, et composé d'acteurs reconnus de la démocratie participative, a remis aux meilleurs projets une récompense allant d'une à quatre étoiles. Les projets ont été évalués selon plusieurs critères parmi lesquels figurent :

- L'impact démocratique et la qualité de la démarche ;
- La prise en compte des avis et des idées des citoyens ;
- Le caractère innovant du dispositif participatif.

« Cette reconnaissance nationale est la preuve que notre méthode, celle de la concertation, va dans le bon sens. Je veux remercier les membres de la commission extra-municipale du temps long qui s'impliquent au service de la vie démocratique de notre cité. À Cahors, la participation citoyenne inspire la Ville dans ses projets. Ce signal positif nous invite à poursuivre le travail engagé et à faire de ce mandat celui de la proximité et du quotidien pour une ville toujours plus participative et encore plus durable » a déclaré Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, maire de Cahors.

HÔTEL DE VILLE - BP 30249 - 46005 CAHORS
TÉL 05 65 20 87 87 . FAX 05 65 22 28 22
www.cahorsagglo.fr

La commission extra-municipale du temps long est une instance participative composée de 33 membres, en symétrie avec le Conseil municipal : 11 citoyens volontaires tirés au sort à l'issue d'un appel à candidatures, 11 représentants de la société civile, du tissu associatif et économique et 11 élus du Conseil municipal.

C'est l'une des premières commissions en France à avoir pour mission de veiller à la prise en compte des enjeux du temps long (changement climatique, transition écologique, évolutions de la société, nouvelles formes de travail, mobilités, etc.) dans les projets municipaux. Installée en juin 2021, elle se veut être un appui pour aider la collectivité à organiser la transition et faire face aux défis environnementaux et sociétaux à venir.

Les membres de la commission extra-municipale du temps long se réunissent régulièrement pour mettre en œuvre des projets concrets et opérationnels parmi lesquels figure un nouvel outil participatif : l'appel à projets citoyens.

Contacts presse, Direction de la communication :
05 65 20 87 20